**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PAIEMENT**

**DU SOLDE**

**pour la réglementation DJA applicable**

**du 01/01/15 au 19/07/2017**

**Type d’Opération 0601 du Programme de Développement Rural Lorraine**

**Transmettez l’original de ce formulaire de demande de solde,**

**accompagné de ses annexes renseignées et signées et des pièces justificatives,**

**à la Direction Départementale des Territoires du siège de votre exploitation et conservez un exemplaire.**

**La transmission doit être effective au cours de la 5ème année suivant la date d’installation.**

**Un délai supplémentaire de 6 mois est accordé pour les bénéficiaires de la DJA qui se sont installés en 2015.**

**Cadre réservé à l’administration**

N° DOSSIER OSIRIS :|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| DATE DE RÉCEPTION :|\_\_|\_\_| / |\_\_|\_\_| / |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|

**Identification du demandeur**

N° PACAGE du demandeur :|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|

Nom de famille : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Nom d’usage : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*(Nom de naissance)* *(Si différent du nom de famille)*

Prénoms : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Né(e) le : |\_\_||\_\_|/|\_\_||\_\_|/|\_\_||\_\_||\_\_||\_\_| Genre : F |\_\_| M |\_\_|

Je soussigné (e), \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (Nom, Prénom)

demande le versement du solde de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) qui m’a été accordée

par la décision d’octroi de la DJA datée du |\_\_|\_\_|/|\_\_|\_\_|/|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| ou son éventuel avenant daté du |\_\_|\_\_|/|\_\_|\_\_|/|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|.

**Fait le** |\_\_|\_\_|/|\_\_|\_\_|/|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| ***Signature :***

Vous avez un compte bancaire unique ou plusieurs comptes bancaires pour le versement des aides. La DDT connaît ce(s) compte(s) et en possède le(s) RIB-IBAN. Veuillez donner ci-après les coordonnées du compte choisi pour le versement de cette aide, ou bien joindre un RIB-IBAN :

|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|| \_\_|\_\_|\_\_|\_\_||\_\_|\_\_|\_\_|\_\_||\_\_|\_\_|\_\_|\_\_||\_\_|\_\_|\_\_|\_\_||\_\_|\_\_|\_\_|\_\_||\_\_|\_\_|\_\_|\_\_||\_\_|\_\_|\_\_|

*IBAN - Identifiant international de compte bancaire*

 Vous avez choisi un nouveau compte bancaire : veuillez joindre obligatoirement un RIB-IBAN.

**JUSTIFICATION DE LA Réalisation des engagements liés aux modulations SOLLICITées**

**Remarque générale** : Seuls les justificatifs correspondants à vos engagements sont à joindre au présent formulaire. Les engagements auxquels vous avez souscrit sont ceux détaillés dans votre décision d’octroi des aides (et/ou son avenant).

**1. Zone d’installation**

****J’ai obtenu un montant de base de DJA correspondant à la zone de plaine

**2. Installation Hors Cadre Familial**

|  |
| --- |
| **** En cas de non-réalisation d’un avenant pourtant nécessaire pour un motif d’évolution foncière (variation de plus de 50 %) ou d’évolution des associés  exploitants, je fournis les justificatifs permettant de vérifier que le caractère hors cadre familial de mon installation est maintenu : les nouvelles parcelles  non prévues au PE n’étaient pas exploitées antérieurement par un parent(ou un parent du conjoint lié par un pacs ou un mariage) jusqu’au 3ième degré,  collatéraux inclus (au sens des articles 741 et suivants du code civil) et les nouveaux associés exploitants ne sont pas un parent(ou un parent du conjoint  lié par un pacs ou un mariage) jusqu’au 3ième degré, collatéraux inclus (au sens des articles 741 et suivants du code civil). |

Pour les modulations  **Agroécologie, Valeur ajoutée - Emploi** et **Maintien et/ou Développement de l’élevage**

Ne fournir que les justificatifs pour les sous-modulations mentionnées dans votre décision d’octroi des aides DJA (ou son avenant). En cas d’impossibilité à justifier de la sous-modulation/objectif initialement ciblée, vous pouvez apporter les justificatifs de réalisation d’une autre sous-modulation/objectif appartenant à la même modulation.

**3. Modulation Agroécologie**

Les projets agro-écologiques, doivent satisfaire à un engagement de l’exploitation de ne pas diminuer la surface totale en herbe (toutes prairies confondues) durant les 4 premières années suivant l’installation et répondre à un ou plusieurs des objectifs suivants, au plus tard en fin de 4ème année.

|  |  |
| --- | --- |
| Sous-modulations | **Justificatifs à fournir** |
| **Objectif 1 : Modification des pratiques** | Modifier ses pratiques culturales de manière à réduire significativement sa consommation d'intrants et améliorer ses modes de production en renforçant son autonomie fourragère, en diversifiant son assolement ou en améliorant le pilotage de la gestion de ses intrants par la réalisation   * plan prévisionnel de fumure et d’un cahier d’enregistrement des pratiques, pour les projets situés hors zone vulnérable nitrates   et   * un plan d’analyse de sol sur 4 ans   et   * un contrat d’épandage entre exploitations de production animale et exploitations en production végétale, au moins 2 années consécutives avant la fin de la 4ème année du plan d’entreprise |
| **Objectif 2 : Engagement dans une MAEC** |  Engagement dans une MAEC  Copie de la convention d’octroi de l’aide MAEC avec une date d’effet antérieure à la date de fin de période d’engagement ; la MAEC devant être en vigueur sur l’exploitation pendant au moins une année au cours de la période d’engagement (hors déchéance totale constatée au plus tard au moment du contrôle de fin de PE). |
| **Objectif 3 : Appartenir à un GIEE** |  Appartenir à un Groupement d’Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) :  Attestation d’adhésion datée (avec nom, adresse et numéro SIRET du GIEE) établie par le représentant légal et précisant la date de première adhésion. |
| **Objectif 4 : Conversion ou maintien AB total** | S’engager à convertir en agriculture biologique l’exploitation reprise ou à maintenir en agriculture biologique l’exploitation reprise déjà certifiée. Dans les deux cas, la totalité de l’exploitation doit être convertie ou en conversion à l’agriculture biologique à la fin de la 4ième année du plan d’entreprise.  Certificat AB ou attestation d'engagement ou de conversion daté émis par l’organisme certificateur, en totalité (pour les ateliers certifiables), au mode de production bio. La période mentionnée dans le certificat doit englober le dernier jour de la période d’engagement. |

**4. Modulation Valeur ajoutée - Emploi**

|  |  |
| --- | --- |
| Sous-modulations | **Justificatifs à fournir** |
| **Objectif 1 : Commercialisation en circuits courts** |  Commercialisation en circuits courts (vente directe ou indirecte avec au maximum 1 intermédiaire), permettant d’atteindre un chiffre d’affaire de vente en circuits courts au moins égal à 20 % du chiffre d’affaires total de l’exploitation en 4ième année du plan d’entreprise  Mentionner sur la fiche de synthèse signée du comptable le montant total de chiffre d’affaires et le montant de chiffre d’affaires issu de la vente en circuit court de produits de la ferme en dernière année de la période d’engagement ou dans la dernière comptabilité présentée  ou fiche de synthèse comptable complétée et signée du bénéficiaire indiquant le montant total de chiffre d’affaires et le montant de chiffre d’affaires issu de la vente en circuit court de produits de la ferme en dernière année de la période d’engagement ou dans la dernière comptabilité présentée. La fiche synthèse comptable doit être accompagnée des justificatifs permettant de corroborer le montant renseigné. |
| **Objectif 2 : Création ou développement d’un atelier de transformation des produits de la ferme** |  Création ou développement d’un atelier de transformation des produits de la ferme jusqu’à l’élaboration du produit fini, permettant d’atteindre un chiffre d’affaires global du ou des ateliers considérés au moins égal à 20 % du chiffre d’affaires total de l’exploitation en 4ième année du plan d’entreprise  Mentionner sur la fiche de synthèse signée du comptable le montant de chiffre d’affaires issu de la nouvelle production ou du nouvel atelier en dernière année de la période d’engagement ou dans la dernière comptabilité présentée  ou fiche de synthèse comptable complétée et signée du bénéficiaire indiquant le montant total de chiffre d’affaires et le montant de chiffre d’affaires issu de la nouvelle production ou du nouvel atelier en dernière année de la période d’engagement ou dans la dernière comptabilité présentée La fiche synthèse comptable doit être accompagnée des justificatifs permettant de corroborer le montant renseigné. |
| **Objectif 3 : Création ou développement d’une production atypique** |  Création ou développement d’une production qui ne relève ni de l’élevage bovin ou ovin ni des grandes cultures permettant d’atteindre un chiffre d’affaires global du ou des ateliers considérés au moins égal à 20 % du chiffre d’affaires total de l’exploitation en 4ième année du plan d’entreprise.  Mentionner sur la fiche de synthèse signée du comptable le montant de chiffre d’affaires issu de la nouvelle production ou du nouvel atelier en dernière année de la période d’engagement ou dans la dernière comptabilité présentée  ou fiche de synthèse comptable complétée et signée du bénéficiaire issu de la nouvelle production ou du nouvel atelier en dernière année de la période d’engagement ou dans la dernière comptabilité présentée La fiche synthèse comptable doit être accompagnée des justificatifs permettant de corroborer le montant renseigné. |
| **Objectif 4 : Recours à un groupement d’employeurs** |  Recours à un groupement d’employeurs au moins 2 années consécutives avant la fin de la 4ième année du plan d’entreprise :  Attestation datée (avec nom, adresse et numéro SIRET du groupement d’employeurs) établie par le représentant légal ou facture datée d’un groupement d’employeurs ou du service de remplacement mentionnant le nombre d’heures (au moins 35 heures par an) pendant au moins deux années consécutives avant la fin de la 4ième année du plan d'entreprise. |
| **Objectif 5 : Création d’emploi brut** |  Création d’au moins ½ emploi en équivalent temps plein au terme de la période du plan d’entreprise :  Fournir sur la fiche de synthèse comptable le nombre d’Équivalent Temps Plein (ETP) de main d’oeuvre en emploi salarié en situation initiale ou avant installation ET en dernière année de la période d’engagement  ou tout justificatif permettant d’établir nombre d’Équivalents Temps Plein (ETP) en emploi salarié en situation initiale ou avant installation (fournir la copie du contrat d’embauche ou des fiches de salaire hors période d’essai ou attestation MSA ou attestation du comptable)  ET tout justificatif permettant d’établir nombre d’Équivalents Temps Plein (ETP) en emploi salarié au terme de la période d’engagement (une/des fiche(s) de salaire hors période d’essai ou attestation MSA ou attestation du comptable). |

**5. Critère régional de modulation : Maintien et/ou développement élevage**

|  |  |
| --- | --- |
| Sous-modulations | **Justificatifs à fournir** |
| **Élevage à vocation alimentaire** |  Présence d’un élevage (Bovin, ovin, caprin, équin à destination de boucherie, porcin, lapin, volaille, abeilles) / Présence d’un élevage et maintien ou augmentation de la surface en herbe  Mentionner dans la fiche de synthèse signée du comptable le type d’élevages présents en année 4, la production brute standard (PBS) élevage et la PBS totale en année 4  ou fiche de synthèse comptable complétée et signée du bénéficiaire, avec justificatifs de la dimension des ateliers d’élevage et de l’utilisation d’éventuelles surfaces non présentes dans la déclaration PAC en année 4 (selon le type d’élevage, les justificatifs pourront faire référence soit à une date au cours de l’année 4, soit sur une période au cours de l’année 4).  Si majoration de la modulation : Fiche de synthèse comptable complétée et signée du bénéficiaire sur la base des déclarations PAC réalisées pendant la période d'engagement. Pour compléter la fiche de synthèse, se référer à la note « modulation et codes PAC », disponible auprès de votre DDT ou de votre conseiller. |

**Justificatifs pour les engagements nationaux**

| Pièces à fournir | Type de demandeur concerné /  Type de projet concerné | Pièce jointe | Pièce déjà fournie à l’administration | Non concerné |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Exemplaire original du présent formulaire de demande de paiement complété, daté et signé. | Tous | □ |  |  |
| Relevé d’identité bancaire-IBAN (ou copie lisible).(1) | Si le compte bancaire n’est pas connu de l’administration ou s’il est nouveau. | □ | □ |  |
| Attestation d'assujettissement à un régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles couvrant les 4 années d'engagement, mentionnant la qualité de chef d'exploitation à titre principal ou secondaire. | En cas d’installation à titre principal (ITP) ou à titre secondaire (ITS) | □ | □ | □ |
| Attestation d'assujettissement à un régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles au terme des 4 ans suivant la date d'installation retenue au certificat de conformité. | En cas d'installation progressive (IP) | □ | □ | □ |
| Attestation de la mutualité sociale agricole (MSA) indiquant le nombre d'actifs permanents non-salariés travaillant sur l'exploitation au terme des 4 ans suivant la date d'installation retenue au certificat de conformité | Si le bénéficiaire n’est pas le seul actif permanent non salarié sur l’exploitation. | □ |  |  |
| Copie des statuts à jour. | En cas d'installation en société et si les statuts éventuellement modifiés depuis le paiement de l’acompte de la DJA n’ont pas été transmis à la DDT. | □ | □ | □ |
| Copie du diplôme et attestation de validation du PPP | En cas d'acquisition progressive de la capacité professionnelle agricole (CPA) et si le versement de la 2ième fraction de la DJA n’a pas été demandé. | □ | □ | □ |
| Fiche de synthèse comptable couvrant les 4 années du plan d'entreprise (PE) datée et signée (Annexe 4). | Tous | □ |  |  |
| Copie des comptabilités de gestion établies par un centre de gestion ou par le bénéficiaire couvrant les 4 années du PE. | En l’absence de la signature du comptable sur la fiche de synthèse comptable (Annexe 4) | □ | □ | □ |
| Fiche de déclaration pour le contrôle de fin de PE, datée et signée (Annexe 5). | Tous | □ |  |  |
| Fichier des immobilisations. Préciser les libellés des investissements s’ils ne sont pas explicites. | Tous | □ |  |  |
| Copies des factures(2), contrats de crédit-bail et de location longue durée pour les investissements prévus au PE n'apparaissant pas dans le fichier des immobilisations. | Tous | □ |  | □ |
| Relevé parcellaire MSA, le cas échéant | En l'absence de déclaration PAC déposée en DDT au cours des 12 derniers mois de la période d’engagement. | □ | □ | □ |
| Actes relatifs au foncier non prévu au PE (bail, factures(2), convention de mise à disposition, etc...), le cas échéant | Pour la situation au dernier jour de la période d’engagement, en l'absence de déclaration PAC et du relevé parcellaire MSA | □ | □ | □ |
| Photos de l’affichage de la publicité FEADER : une photo de près permettant de vérifier le contenu de la publicité et une photo de loin permettant de vérifier son positionnement sur un lieu de l’exploitation agricole visible du public. | Obligation de publicité FEADER si le montant total de la DJA est supérieur ou égal à 50 000 € | □ |  | □ |

**Justificatifs pour les engagements régionaux**

| Pièces | Type de modulation /  Type de sous-modulation | Pièce jointe | Pièce déjà fournie à l’administration | Non concerné |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Copie du plan prévisionnel de fumure et du cahier d’enregistrement des pratiques  Copie du plan d’analyse de sol sur 4 ans  Copie du contrat d’épandage | Agroécologie - Objectif 1 : modification des pratiques | □  □  □ |  | □  □  □ |
| Copie de la convention d’octroi de l’aide MAEC | Agroécologie - Objectif 2 : MAEC | □ |  | □ |
| Attestation datée d'adhésion à un GIEE | Agroécologie - Objectif 3 : GIEE | □ |  | □ |
| Certificat ou attestation d’engagement à l’agriculture biologique daté pour tous les ateliers certifiables | Agroécologie - Objectif 4 : Agriculture biologique | □ |  | □ |
| Attestation établie par le représentant légal ou facture(s) d’un groupement d’employeurs ou du service de remplacement mentionnant le nombre d’heures (au moins 35 heures par an) pendant au moins deux années consécutives avant la fin de la 4ième année du plan d'entreprise | Valeur ajoutée emploi - Objectif 4 : Recours à un groupement d’employeurs | □ |  | □ |
| Copie du contrat d’embauche ou des fiches de salaire (hors période d’essai) | Valeur ajoutée emploi - Objectif 5 : Création d’emploi brut  Pièces à fournir en l’absence des informations du nombre d’ETP dans la fiche de synthèse comptable (Annexe 4) | □ |  | □ |
| PBS totale et PBS élevage, registre d'élevage avec effectif moyen au cours de la dernière année d'engagement ou de la dernière année comptable, déclaration de rucher le cas échéant | Modulation régionale - Élevage | □ |  | □ |

(1) Le RIB-IBAN n’est pas à produire si le compte bancaire est déjà connu de l’administration. Dans le cas contraire (compte inconnu ou nouveau compte), vous devez fournir le RIB-IBAN du compte sur lequel l’aide doit être versée (le RIB-IBAN doit être lisible, non raturé et non surchargé).

(2) LES FACTURES DEVRONT OBLIGATOIREMENT COMPORTER LA MENTION « FACTURE ACQUITTÉE LE …/… /…, PAR (PRECISER LE MOYEN DE PAIEMENT) ». CETTE MENTION SERA PORTÉE PAR LE FOURNISSEUR, QUI SIGNERA ET APPOSERA LE CACHET DE SA SOCIÉTÉ. LoRSQUE LES FACTURES PRÉSENTÉES NE SONT PAS TOUTES ACQUITTÉES PAR LE FOURNISSEUR, VOUS DEVEZ PRODUIRE, À L’APPUI DE VOTRE DEMANDE DE PAIEMENT, UNE COPIE DES RELEVÉS BANCAIRES CORRESPONDANTS.

**INFORMATIONS COMPLéMENTAIRES**

Les informations recueillies font l’objet d’un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d’aide publique. Les destinataires des données sont la Région Grand Est, le Ministère en charge de l’Agriculture et l’Agence de Services et de Paiement (ASP).

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la DDT.